

Avis sur le projet éolien de la commune de SAINT-BON

A l'attention de Monsieur le Préfet de la Marne,

A l'attention de Monsieur le Commissaire Enquêteur,

Le 14 octobre 2022, à Saint-Bon.

Messieurs,

Je tiens à vous faire part de mon avis défavorable aux éoliennes en projet dans mon village. En effet, j'ai de nombreuses craintes vis à vis des effets néfastes des éoliennes sur la santé humaine et animale. De plus, je crains une dévalorisation de la valeur de ma maison car la présence d'éoliennes dénature le paysage. Or, je trouve que le paysage de ma région est déjà assez massacré comme cela par la présence de plus en plus importante de ces engins...

Je vous remercie par avance de votre considération vis à vis de mes remarques.

L M